



**COMITE SYNDICAL
COMPTE RENDU SUCCINCT
DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 2018 A 10 HEURES 00**

Affichage le 5 avril 2018 – 2 pages

Le cinq avril deux mille dix-huit à 10 h 00, le comité syndical du SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (SMTC) s'est réuni hémicycle Claude LORIUS, (salle du Conseil), Immeuble Le Forum, 3 rue Malakoff à Grenoble sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Yann MONGABURU, président du SMTC.

Nombre de délégués syndicaux en exercice au jour de la séance : 17
Nombre de votants, présents et représentés: 17

PRESENTS

Délégués de GRENOBLE-ALPES METROPOLE

Titulaires :

Ludovic BUSTOS
Bernard CHARVET
Alan CONFESSON
Françoise GERBIER
Elisabeth LEGRAND
Francie MEGEVAND
Yann MONGABURU
Michel OCTRU
Marcel REPELLIN

Suppléantes :

Souad GRAND en remplacement de Délia MOROTÉ
Lucille LHEUREUX en remplacement de Giovanni CUPANI

Délégués du DEPARTEMENT DE L'ISERE

Titulaires :

Anne GÉRIN
Amandine GERMAIN
Jean-Claude PEYRIN

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Magdeleine FASOLA pouvoir à Bernard CHARVET
Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN pouvoir à Michel OCTRU
Jean-Paul TROVERO pouvoir à Elisabeth LEGRAND

OUVERTURE DE LA SEANCE

- Désignation d'un secrétaire de séance

M. Jean-Claude PEYRIN a été nommé secrétaire de séance.

PROJETS SOU MIS A DELIBERATION DU COMITE

Politique de déplacements

- Délibération n°1 : Arrêt du projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération grenobloise - Rapporteur : Yann MONGABURU

2DL180032

Interventions de Mme GRAND, M. OCTRU, M. PEYRIN, Mme GERBIER, Mme GERMAIN, M. REPELLIN, Mme MEGEVAND, M. BUSTOS, Mme LEGRAND, M. MONGABURU.

Après examen de la Commission Réseau du 29 mars 2018, et après en avoir délibéré, le Comité syndical du SMTC :

- ARRETE le projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise annexé à la présente délibération,
- DIT QUE le projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise sera soumis pour avis aux personnes publiques associées,
- DIT QUE le projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise fera l'objet d'une enquête publique,
- AUTORISE le président à signer tous les actes afférents et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Abstentions : 4 (MM. MERMILLOD-BLONDIN, PEYRIN, OCTRU, Mme GÉRIN)

Pour : 13

Conclusions adoptées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 57.